

## Édito

Dans ce numéro du ComCom'Info, l'accent est plus particulièrement mis sur des actions qui sont dédiées aux services à la population. Que ce soit dans le domaine du transport, de l'accompagnement des jeunes ou des seniors, ces actions renforcent l'aide aux familles et contribuent à maintenir le lien social sur le territoire. Elles s'appuient également très souvent sur l'engagement des bénévoles et des associations de la Vallée de Villé. Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs pour leur dévouement au bénéfice de notre territoire.

Bonne lecture à toutes et à tous.

### Jean-Marc RIEBEL

Président de la Communauté  
de Communes de la Vallée de Villé  
Maire de Saint-Maurice

## Sommaire

- Trophées qualité d'accueil 2020 ..... **p.2**
- La direction régionale  
des finances publiques offre  
un nouveau service ..... **p.2**
- Focus sur l'étanchéité à l'air ..... **p.3**
- Un Chœur dans la Vallée ..... **p.3**
- La Maison des Aînés et des Aidants  
« senior et handicap » ..... **p.4**
- Convention de partenariat ..... **p.4**

## À la une

### Un véhicule en autopartage avec CITIZ

R. KOULMANN

Pour les déplacements des agents de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé et des agents des 18 communes, la CCVV a fait le choix de proposer une alternative à l'utilisation des véhicules personnels avec l'autopartage de la coopérative Citiz. Bien que déjà bien implantée en Alsace, c'est la première fois qu'un véhicule du réseau Citiz est installé en zone non urbaine. La nouvelle station est située sur le parking de la Communauté de Communes au 1 rue principale à Bassemberg, sur le même pôle que le centre nautique Aquavallées, la Médiathèque, la MJC le Vivarium, et le camping Campéole.

Le service Citiz dont on reconnaît les véhicules par leur couleur blanche à toit turquoise permet à la CCVV de se passer de l'acquisition d'un véhicule de service et de sa gestion (Citiz s'occupe de tout). Les adhérents Citiz ont accès à environ 1 400 voitures partagées réparties dans plus de 110 villes de France.



photo C. Urbain

L'autopartage est une alternative à la propriété d'une voiture lorsqu'on n'utilise pas sa voiture tous les jours. D'après le journal « les Échos », 68 % des « autopartageurs » se sont séparés d'au moins une voiture. C'est pour encourager ce changement de pratique que le véhicule est aussi mis à la disposition du public. Grâce à sa carte personnelle ou à l'application mobile Citiz, l'utilisateur accède aux voitures du réseau en libre-service, pour une heure, un jour ou plus. La réservation est possible jusqu'au moment du départ, 24h/24 et 7j/7.

## En bref

N. ZEHNER

### Aide aux aidants Atelier d'information gratuit, discussion pour les aidants

Les professionnels de RIVAGE vous accompagneront et répondront à vos questions (avec le soutien d'Ag2r et l'ARS GRAND EST).

- 20 Avril 2020 de 14h à 16h : **Je ne reconnais plus mon proche**
- 8 Juin 2020 de 14h à 16h : **Comment faire travailler la mémoire de mon proche ?**

Maison des Aînés et des aidants :  
16b Place du Marché aux Choux - Sélestat.  
Possibilité de venir avec son proche qui sera pris en charge par un professionnel.  
Inscription obligatoire au **03 88 82 09 64**.

### Moins de polluants, Plus de santé ! Rencontres Santé de la Mutualité Française Grand Est

- 19 mars : **Les polluants intérieurs**
- 26 mars : **Les cosmétiques**
- 2 avril : **Les produits d'entretien**
- jeudi 9 avril : **L'alimentation et les contenants**

Ateliers gratuits, de 13h45 à 15h45 à la Communauté de communes de la Vallée de Villé - 1 rue Principale à Bassemberg.

Inscription obligatoire au **06 49 85 62 31**.



N° ISSN : 1636-2764

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2020

Directeur de la publication :

Jean-Marc RIEBEL, président de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé

1 rue principale - 67220 BASSEMBERG

Tél : 03 88 58 91 65

E-mail : [contact@valleedeville.fr](mailto:contact@valleedeville.fr)

<http://www.valleedeville.fr>

Coordination : Commission Communication

Conception graphique : [www.atelierc.com](http://www.atelierc.com)

Impression : Deklic Graphique

Imprimé sur papier aux normes PEFC



## Économie

### Trophées qualité d'accueil 2020

A. JEHL

La distillerie Nusbaumer à Steige a accueilli dernièrement la remise des trophées de l'accueil édition 2020.

Depuis 11 ans, la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alsace, en collaboration avec les communautés de communes, organise les « Trophées de l'accueil ». Pour obtenir le label Trophée Qualité Accueil, pas moins de 54 critères objectifs sont évalués par des clients mystères mandatés par un cabinet indépendant, relatifs à l'attractivité du point de vente et la qualité de l'accueil.

La distillerie Nusbaumer et Optivision de Villé se sont vu remettre leurs trophées par les représentants de la C.C.I ainsi que les élus locaux.

Félicitations aux deux entreprises !



Espérons que cette distinction incitera d'autres commerçants à rejoindre cette démarche qualité.

Vous êtes commerçants et vous souhaitez en savoir plus ? Prenez contact avec Audrey JEHL à la Communauté de Communes [audrey.j@valleedeville.fr](mailto:audrey.j@valleedeville.fr) ou **03 88 58 91 69**.

## Service

### La direction régionale des finances publiques offre un nouveau service aux habitants de la Vallée de Villé

Vous avez une question en matière d'impôts ? Aujourd'hui, seul le service de Sélestat est compétent pour renseigner les habitants de la vallée.



À compter du 12 février 2020, pour ceux qui ne souhaitent pas se déplacer à Sélestat, un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, sera organisé à l'Espace France Service (EFS) de La Poste, le mercredi après-midi, tous les 15 jours (semaines impaires) de 14h à 16h30.

Vous pouvez prendre rendez-vous soit directement sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou auprès de l'accueil de l'EFS jusqu'au vendredi qui précède le mercredi de

permanence (ex : 7 février 2020 pour la première permanence). Avant le rendez-vous, vous recevrez un appel du service des finances publiques de Sélestat pour préciser votre demande, les pièces justificatives à apporter et confirmer si nécessaire votre rendez-vous.

Concernant les recettes locales (ex : factures d'eau, d'assainissement, d'ordure ménagères, hôpitaux publics), vous pouvez payer par internet, par prélèvement ou auprès de la trésorerie de Villé.

Par ailleurs, à partir du 15 avril 2020, vous pourrez payer vos impôts, vos factures communales et hospitalières en espèces jusqu'à 300 € et par carte bancaire quel que soit le montant, auprès du buraliste affilié à la Française des jeux à Villé.

Qu'elle soit très ancienne ou qu'elle date simplement des années 80, la première chose à faire est de vérifier son isolation. Le chauffage est très souvent le premier poste de consommation des logements qui ont été construits voici plus de dix ans.

Si vous entreprenez des travaux d'isolation de votre maison, il ne faut surtout pas négliger l'étanchéité à l'air de votre habitation pour un bon confort à l'intérieur en hiver comme en été.

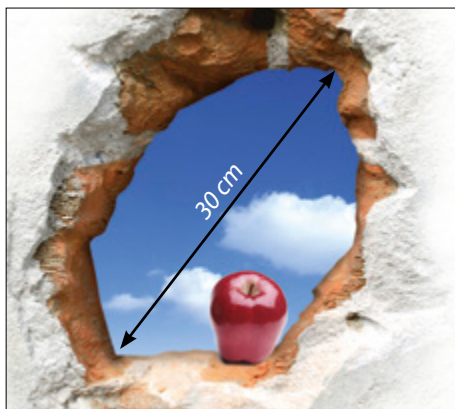
Ce confort résulte de 3 aspects fondamentaux à prendre en compte :

- la température de l'air, que l'on peut régler grâce au chauffage,
- la température des parois qu'on peut maîtriser grâce à une bonne isolation,
- les mouvements d'airs que l'on peut diminuer grâce à une bonne étanchéité à l'air.

### Ce que représentent les défauts d'étanchéité

Imaginez un immense trou dans la façade de votre maison : c'est ce que représentent tous les défauts d'étanchéité cumulés.

Ainsi lorsque vous faites réaliser des devis pour votre isolation demander à votre

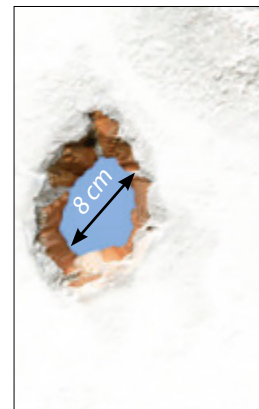


artisan de détailler la technique mise en œuvre pour traiter l'étanchéité à l'air.

Pour des conseils sur une rénovation énergétique de votre habitation contacter

Espace Info Énergie d'Alsace Centrale :  
Marie Dupont au **07 87 01 10 02**  
mail [selestat@eie-grandest.fr](mailto:selestat@eie-grandest.fr)

← Maison  
« standard »



→  
Maison isolée  
avec membrane  
d'étanchéité  
à l'air

Un Chœur dans la vallée est un projet qui réunit 8 classes, de la petite section au CM2, issues de 8 villages de la vallée de Villé qui ont pour mission d'écrire une dizaine de chansons sur le thème de l'environnement avec le groupe des Weepers Circus, un groupe rock alsacien, et à les interpréter sur scène

Cette action menée en partenariat avec les écoles, la MJC et la Communauté de Communes s'inscrit pleinement dans l'axe 1 de la politique Jeunesse du territoire « Favoriser l'implication et engagement des jeunes, l'accès à la culture et aux loisirs ».



À partir du concert du Weepers Circus en novembre dernier à la MJC, qui a permis de découvrir l'univers des artistes et une partie de leur répertoire, il s'agit d'engager les classes dans un travail d'écriture (paroles et musique), de mise en voix, de découverte d'instruments, de mise en scène.

L'objectif est d'impulser une dynamique de territoire forte autour de la culture.

L'ensemble des classes se trouvant dans des RPI en zone rurale et en cours multiple, il s'agira de leur permettre d'utiliser les infrastructures intercommunales (MJC : école de musique, animateur culturel, animatrice éveil musical, médiathèque, Communauté de Communes) afin de développer chez les élèves et leurs familles une envie de fréquenter ces lieux de culture et de proximité.

Ce projet s'inscrit également dans une politique locale de territoire liée à l'environnement :



les chansons écrites par les élèves auront un lien fort avec des projets déjà engagés dans le cadre de la préservation de la biodiversité. Par ailleurs, les intervenants musicaux et les musiciens du Weepers Circus seront appelés à travailler sur le projet dans le temps scolaire et extra-scolaire.

Le point d'orgue sera une restitution lors de la fête de la musique le 20 juin à Bassemberg. À noter dans vos agendas !!!

## La Maison des Aînés et des Aidants « senior et handicap » N. ZEHNER

Un lieu unique d'accueil d'orientation et d'accompagnement a ouvert ses portes le 6 janvier 2020 près de chez vous !

Elus, partenaires institutionnels et associatifs se sont engagés dans un projet de création de Maison des Aînés et des Aidants sur votre territoire. Animée par le Département du Bas-Rhin et la Ville de Sélestat, la Maison des Aînés et des Aidants propose un nouveau lieu d'accueil et d'offre de services en proximité.

### Pour qui ?

Seniors, personnes en situation de handicap, proches, aidants, professionnels, associations et citoyens engagés, décideurs, élus...

### Pourquoi ?

- Une écoute, une information, un accompagnement individuel
- Un appui pour faire face aux démarches administratives (maintien à domicile,



prestations, aides techniques, hébergement, accueil de jour...)

- Des conseils pour l'habitat et l'adaptation de votre logement (aides techniques, aménagement, résidences seniors...)
- De l'écoute et de l'accompagnement pour les aidants familiaux (information sur les solutions de répit)
- Des informations pour découvrir des activités physiques, culturelles, touristiques et de loisirs
- Des ressources documentaires pertinentes sur l'offre existante localement

• Un soutien pour le développement de nouveaux projets sur le territoire

• Une opportunité en tant que citoyen de participer aux orientations et aux actions de la Maison et de s'engager bénévolement

### Informations utiles :

**La Maison des Aînés et des Aidants « seniors et handicap »**

16b place du Marché aux Choux - Sélestat.  
Ouvert le lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

→ Tél. 03 69 33 25 99

## Convention de partenariat N. ZEHNER

Le SMICTOM prépare actuellement un projet de mise en place d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires et pour la valorisation des biodéchets et vient de signer avec la Communauté de Communes de la vallée de Villé une convention de partenariat en ce sens.

### Ce projet comprend 2 axes d'actions principaux :

- Animation d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire (formation à la nouvelle loi EGALIM des agents en charge de la restauration scolaire en partenariat avec le CNPF et formation des agents d'animation)
- Déploiement du tri des biodéchets dans les cantines scolaires (réalisation d'un diagnostic technique, mise en place du dispositif de collecte et de traitement

spécifique, réalisation d'animations à destination des enfants.

### Les objectifs du projet sont les suivants :

- Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes et développer l'écocitoyenneté et la culture zéro déchet
- Sensibiliser les animateurs, enfants, parents d'élèves au gaspillage alimentaire
- Réduire la production de biodéchets des restaurants scolaires
- Sensibiliser les enfants et le personnel au geste de tri des biodéchets
- Valoriser les biodéchets issus des restaurants scolaires

Il s'agit des périscolaires de Villé, Thanvillé, Fouchy, Dieffenbach-au-Val, Saint-Maurice et Neuve-Église.

**TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET**



**GASPILLAGE**